



2026-2028

Le Service Don Bosco Jeunes s'engage à garantir un environnement sûr et respectueux pour tout participant de ses différentes propositions : enfants, jeunes, adultes et tous les acteurs et actrices accompagnant.es.

Cette charte définit des règles claires et non négociables quant aux comportements attendus de la part des adultes, des équipes d'animation, qu'ils.elles soient salariés.ées, bénévoles, religieux, religieuses ou laïcs. Elle vise à prévenir tout risque d'abus, à protéger les jeunes et à assurer une relation éducative saine, transparente et respectueuse.

CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE POUR TOUS LES ACCOMPAGNANT.ES



- ▶ Respecter la loi et la réglementation en vigueur dans le pays (Belgique, France, Tunisie) et les protocoles spécifiques concernant les établissements recevant du public, les transports et les activités à risque.
- ▶ Avoir suivi la formation en ligne mais également avoir lu et signé la charte de bienveillance.
- ▶ Prioriser le bien-être, la sécurité et la dignité du jeune en toutes circonstances.
- ▶ Signaler toute situation préoccupante selon les procédures établies.
- ▶ Assurer des relations équilibrées afin qu'elles ne deviennent jamais ambiguës ou fusionnelles.
- ▶ Adopter une posture éducative ajustée en référence à la boussole salésienne.

VISION INTÉGRALE DE LA PERSONNE HUMAINE

“Que les jeunes soient aimés et se sachent aimés”

Chaque proposition du Service Don Bosco Jeunes cherche à prendre en compte toutes les dimensions de l'être humain dans son contexte social et culturel



LA RAISON

Le jeune est capable de prendre part à son éducation et cela impose clarté, honnêteté et dialogue dans les relations.



LE CORPS

Par la pratique d'activité physique, de théâtre, de musique, le jeune développe des talents. L'intégration du jeu, de l'activité sportive est indispensable et permet d'éveiller, de stimuler et de faire grandir les jeunes.



L'AFFECTION

L'affection suppose la bienveillance et la douceur et nécessite de maintenir une saine distance avec le jeune. Une affection authentique crée une relation d'égalité et permet au jeune d'exprimer et de développer ses propres souhaits et projets. L'affection ne s'exprime pas seulement de manière individuelle mais se manifeste dans un climat de bienveillance collective.



LA SPIRITUALITÉ

Un.e jeune est porteur de réflexions existentielles sur le sens de sa vie et il.elle doit être accompagné.e. Toutes les propositions salésiennes ont pour but de questionner la vie en profondeur et d'ouvrir à la rencontre de l'Autre.

LA RELATION DE CONFIANCE

“Sans affection, pas de confiance ; sans confiance, pas d'éducation”

La relation de confiance est au cœur du projet éducatif salésien. Chaque proposition du SDBJ se construit dans un contexte familial et bienveillant, où chaque jeune est accueilli, écouté et reconnu.



LA PAROLE

La parole du jeune est valorisée, une place lui est donnée dans les décisions qui le concernent ou qui concernent le déroulement de l'évènement.



L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage pratique est encouragé, par la proposition d'expériences concrètes, de prise de responsabilités ou d'engagements.



LA CONFIANCE

Croire et espérer en chaque jeune : l'équipe d'animation soutient les rêves et les aspirations des jeunes, elle leur permet de se découvrir, de s'exprimer et de grandir dans leurs projets.



L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est en même temps personnalisé et collectif pour favoriser l'épanouissement de chaque jeune dans le groupe.

AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION

“Sans votre aide, je ne peux rien faire”

Dans le projet éducatif du SDBJ, la responsabilisation du jeune va de pair avec la confiance donnée, elle valorise et encourage la prise d'initiative.



L'ÉDUCATION

L'éducation du jeune se construit dans un cadre serein : le jeune est sujet et acteur de sa propre éducation, c'est un travail d'équipe. L'adulte accompagne à une prise de responsabilité progressive pour aller vers l'autonomie.



LA PLACE

La place du jeune est au centre des projets : il.elle doit être impliqué.e dans les instances de décisions (assemblées, conseils, etc...) afin de favoriser sa prise d'initiative et son leadership.



LES PROPOSITIONS

Les propositions responsabilisantes mettent en lumière les talents du jeune et développent sa créativité et son inventivité. La reconnaissance partagée (entre le jeune, ses pairs et les adultes) de ses compétences, ses aptitudes et ses talents permet au jeune d'éclorer et de renforcer son estime de soi. L'adulte croit dans les ressources positives des jeunes.



LES SANCTIONS

Les sanctions sont restauratives et responsabilisantes : elles sont construites avec le jeune et sont cohérentes afin de favoriser la prise de conscience et de responsabilité face à ses actions.

ACCUEIL INCONDITIONNEL ET ATTENTION AUX FRAGILITÉS

“Amorevolezza”

Chaque proposition du SDBJ intègre l'accueil bienveillant de chaque jeune, quelle que soit sa situation afin de développer chez tous.tes les jeunes des expériences positives. Une attention particulière est portée aux fragilités visibles ou invisibles, dans une démarche d'écoute active et de respect de chacun (prédilection pour la brebis égarée, dans une attitude de bonté affectueuse, joie profonde à la retrouver)



LA MIXITÉ

Le choix de la mixité sociale, culturelle et du handicap est affirmé. La mixité est une richesse choisie et accompagnée. Elle permet aux jeunes de grandir dans la rencontre de l'autre, de dépasser les préjugés et de construire une société plus juste et inclusive.



LES RENCONTRES

Les rencontres sont proposées pour un accompagnement vers l'ouverture. Aller vers l'autre est encouragé, mais jamais imposé. Les jeunes sont accompagnés dans cette démarche, afin que chaque rencontre soit une opportunité de croissance personnelle et collective.



LE COLLECTIF

Place du collectif comme levier éducatif. Le collectif est un espace de vie, d'apprentissage et de transformation. Il permet à chacun de trouver sa place, de s'exprimer, de coopérer et d'expérimenter la fraternité.



LA FORMATION

Formation et actualisation des défis contemporains. Les volontaires coopérant aux propositions du SDBJ sont formés et nourris par des relectures, des échanges et des ressources mises à leur disposition. Cela actualise leur regard sur les défis d'aujourd'hui pour mieux répondre aux besoins des jeunes, notamment les plus fragiles. Chaque directeur.trice est garant.e de la qualification de son équipe d'animation en lien avec des mineurs

OUTILS ET SYMBOLES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

“Cet air joyeux est une affaire très sérieuse”

Pour former les jeunes à vivre heureux et heureuse en société, le SDBJ s'appuie sur des outils pratiques et concrets inspirés de Jean Bosco et Marie-Do Mazzarello.



LA FÊTE

Des temps forts pour festoyer, célébrer et se rencontrer rythment l'année et donnent de l'élan. La fête, le jeu, l'animation sont des espaces de croissance et d'apprentissage.



L'ACCUEIL

Le jeune est accueilli dans un esprit de famille, dans une maison où chacun, chacune, est invité à se mettre au service pour le collectif.



LA PRÉSENCE

L'adulte veille, sa présence active s'adapte au jeune et au groupe pour permettre une relation de confiance réciproque.



LA PRÉVENTION

L'expérimentation du système préventif se vit à travers l'utilisation quotidienne d'outils symboliques pour faire grandir le jeune, développer sa réflexion et sa créativité.



LES ATTITUDES À SUIVRE

ACCUEIL DU JEUNE

- ▶ Prendre connaissance, adhérer et veiller à l'application et au respect du projet éducatif et pédagogique.
- ▶ Favoriser les rencontres dans des lieux ouverts, visibles et accessibles (porte ouverte...).
- ▶ Connaître et respecter chaque jeune dans la confidentialité des informations transmises par les parents, l'équipe éducative ou par le jeune lui-même. Importance du respect des documents transmis (PAI (Projet d'Accueil Individualisé), fiche sanitaire, ...).
- ▶ Poser un cadre et des limites claires pour chaque jeune. Ne pas hésiter à les rappeler.
- ▶ Transmettre de manière factuelle, à la direction et/ou à son équipe, toute situation sensible ou inhabituelle.
- ▶ Soigner la communication avec les familles dans la préparation, avant, pendant et après l'accueil du mineur.

ACCUEIL DU JEUNE AVEC HÉBERGEMENT

- ▶ Organiser les temps de douche et de couchage de manière à garantir l'intimité et la sécurité des jeunes, en adaptant la présence d'adultes aux alentours.
- ▶ S'assurer que les adultes accompagnant.es s'engagent à prendre leur douche à d'autres créneaux horaires que les jeunes, lorsqu'ils ont accès aux mêmes sanitaires qu'eux.
- ▶ Organiser l'hébergement par tranches d'âge homogènes et non mixtes, en prenant en compte les situations particulières liées à l'identité

de genre ou l'orientation sexuelle.

- ▶ Prendre le temps d'aborder la question de la vie relationnelle, affective et sexuelle dans l'espace du séjour.
- ▶ Distinguer clairement l'hébergement des jeunes de celui des adultes.

RAPPORTS AU CORPS ET CONTACTS PHYSIQUES

- ▶ Assurer la présence d'au moins deux adultes lors de situations délicates, dans les lieux où l'intimité peut être exposée (chambres, sanitaires...).
- ▶ Veiller à ce que les contacts physiques entre jeunes et adultes soient consentis, justifiés, exceptionnels et jamais dans un lieu isolé (aide pour un soin, soutien physique, séparation de bagarre...).
- ▶ Rester vigilants aux contacts non consentis entre les jeunes. La prévention concernant le consentement peut être prévue, afin que les jeunes se sentent en sécurité entre eux.

USAGE NUMÉRIQUE (RÉSEAUX SOCIAUX...)

- ▶ Veiller au respect de la réglementation sur le droit à l'image et RGPD : nommer un responsable numérique par séjour.



- ▶ Veiller au cadre des communications numériques (images et propos bienveillants et valorisants, choix du contenu et respect de la charte graphique) et les effectuer via les canaux officiels du service.

SPÉCIFICITÉS DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE SÉJOURS :

- ▶ Assurer des conditions de sécurité physique et affective exigées par la loi : ratio équipe encadrante/jeunes, hébergement sécurisé, procédures d'urgence, etc.
- ▶ Déclarer toute personne majeure en contact avec les mineurs, sur les organismes de déclarations gouvernementales.
- ▶ Veiller à ce que toute personne en contact avec les mineurs (équipe d'animation, bénévoles...), soit formée sur la bientraitance, la protection des mineurs et les signaux d'alerte.
- ▶ Organiser les autorisations exceptionnelles concernant la cigarette et penser l'accompagnement des jeunes dépendant.es.
- ▶ S'assurer d'un taux d'encadrement approprié : il est souvent nécessaire de prévoir plus d'encadrant.e.s que ce que prévoit la loi. Veiller à ce que cette équipe soit mixte.
- ▶ Organiser des temps de relecture, avec et pour l'équipe d'animation chaque jour pour poser une parole sur le vécu de la journée. Cela, afin d'aider à une cohérence et cohésion d'équipe, favorisant la bienveillance auprès des jeunes.
- ▶ Prendre soin du groupe de jeune et de l'équipe d'animation, après une situation difficile demandant une attention particulière.
- ▶ Instaurer une dynamique d'équipe, d'échanges fluides d'informations avec les personnes concernées.
- ▶ Faire appel à des ressources extérieures lors de situation de doute : SDBJ*, SDJES*, DRAJES*, ONE*...

SDBJ : Service Don Bosco Jeunes

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

DRAJES : Direction Régionale Académique la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance



LES ATTITUDES À ÉVITER

ACCUEIL DU JEUNE

- ▶ Éviter d'être seul.e avec un.e jeune lors du transport ou dans un lieu fermé et isolé. Il doit être avec un autre adulte ou plusieurs jeunes. Un.e adulte seul.e (pour une raison justifiée) avec un.e jeune, doit prévenir l'équipe et être visible.
- ▶ Éviter de minimiser ou d'ignorer une parole de souffrance, de mal-être d'un.e jeune, qui empêcherait de voir une réelle violence.

ACCUEIL DU JEUNE AVEC HÉBERGEMENT

- ▶ Éviter de rentrer sans frapper ou sans prévenir préalablement de votre présence dans les chambres des jeunes, dans les moments d'intimité et de toucher à leurs affaires sans leur autorisation. En cas de nécessité absolue, le faire en gardant la porte ouverte et en expliquant aux jeunes, la raison.

RAPPORTS AU CORPS ET CONTACTS PHYSIQUE

- ▶ Éviter d'entretenir une relation privilégiée, risquant de glisser vers une relation exclusive ou ambiguë avec un.e jeune.

USAGE NUMÉRIQUE (RÉSEAUX SOCIAUX...)

- ▶ Éviter d'envoyer des messages privés, fréquents, tardifs ou personnels aux jeunes.
- ▶ Éviter de participer à des conflits et/ou polémiques entre jeunes sur les réseaux sociaux.



LES ATTITUDES INTERDITES

ACCUEIL DU JEUNE

- ▶ Proscrire tous les gestes, paroles, messages ou comportements à caractère sexuel envers un.e jeune.
- ▶ Proscrire toute forme de violence physique, morale ou psychologique ou toute situation mettant un.e jeune en danger.
- ▶ Proscrire toute intimidation, pression ou manipulation sur un.e jeune pour obtenir son silence ou une faveur quelconque.
- ▶ Proscrire les animations, les plaisanteries sur le physique ou le caractère d'un.e jeune, les jeux et les chansons à caractère sexiste, sexuel, raciste ou discriminants de quelque manière.
- ▶ Proscrire l'invitation d'un.e jeune seul.e à son domicile ou dans des lieux privés sans autorisation explicite de ses responsables légaux.
- ▶ Proscrire tout silence concernant une suspicion de violence envers un.e jeune et l'entrave à une procédure de signalement.
- ▶ Proscrire la consommation de cigarettes, d'alcool et de drogues sur les lieux accueillant des jeunes.
- ▶ Proscrire toute relation d'isolement intime avec un.e jeune mineur.e.

ACCUEIL DU JEUNE AVEC HÉBERGEMENT

- ▶ Proscrire toute attitude de voyeurisme.
- ▶ Proscrire la fouille des affaires d'un.e jeune sans sa présence et sans lui en expliquer la raison.
- ▶ Proscrire la présence de jeunes dans la chambre des animateurs.

RAPPORTS AU CORPS ET CONTACTS PHYSIQUES

- ▶ Proscrire les contacts physiques inappropriés, non consentis ou non justifiés par une nécessité éducative (caresse, câlin, jeux créant un malaise...).
- ▶ Proscrire les rapports à caractère sexuel avec un.e jeune.

USAGE NUMÉRIQUE (RÉSEAUX SOCIAUX...)

- ▶ Proscrire de filmer, photographier des images d'un.e jeune dans son contexte intime.
- ▶ Proscrire la diffusion des images d'un.e jeune sans son autorisation et celle de ses responsables légaux.
- ▶ Proscrire toute relation ambiguë sur les réseaux sociaux avec un.e jeune et/ou un.e autre membre de l'équipe d'animation via son compte privé.
- ▶ Proscrire une communication privée à caractère sexuel, d'humiliation ou d'incitation à la haine avec un.e jeune, via les réseaux sociaux ou messages privés.
- ▶ Proscrire l'initiative et l'amplification des polémiques et des conflits entre jeunes sur les réseaux sociaux.

SPÉCIFICITÉS DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE SÉJOURS

- ▶ Proscrire un accueil de mineurs dans des conditions improvisées et non conformes à la réglementation en vigueur.



PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

Le numéro d'écoute pour les victimes de violences sexuelles dans l'Église 01.41.83.42.17

Situation non probante : les éléments ne sont pas suffisants ou très diffus

- ▶ Prendre le temps de recueillir des informations, observer la situation, noter les faits
- ▶ Transmettre l'information à la direction
- ▶ Se réunir pour analyser la situation et mettre en place des stratégies afin d'y faire face
- ▶ Définir un plan d'action
- ▶ Contacter les parents
- ▶ Conserver des traces écrites

Appeler le 119 (France) ou le 103 (Belgique) - Si nécessaire faire un signalement à la CRIP

Danger suspecté : les éléments nécessitent une évaluation de la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) car danger ou risque de danger pour le mineur ou la personne vulnérable

- ▶ Rédiger une note d'information préoccupante
- ▶ Adresser cette note à la CRIP
- ▶ Informer la famille sauf intérêt contraire pour l'enfant
- ▶ Garder la confidentialité

Danger immédiat : le mineur ou la personne vulnérable doit être protégée en urgence

- ▶ Noter immédiatement les propos et la chronologie des faits
- ▶ Appeler la police
- ▶ Faire un signalement au procureur de la République



SERVICE DON BOSCO JEUNES – FRANCE & BELGIQUE-SUD